



**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 octobre 2022**

Assistaient à la réunion : (13 personnes)

CHAVENEAU Sylviane
MONNEAU Christine
GROSBOIS Chantal
LEMOINE Bernadette
POIRIER Marie-Christine
GUILLOTEAU Nicole

COSTARD Nathalie
DUVEAU Roger
MEGIMBIR Carole
FOUCHARD Maryvonne
VERNEAU Monique

FOURNIER Marie-Christine
BARBIER-PRIEUR Martine
LAUDE Sylvie
VELLEINE Philippe
COCHARD Nicole

Personnes absentes ayant donné leur pouvoir :

DENOUE Véronique : pouvoir donné à Nathalie COSTARD

Absents excusés :

Pierre BOSSE (membre honoraire) GUILLANT Gaëlle (Présidente de l'APDM)

Ouverture de la séance à 14 h 40 par Philippe VELLEINE, président-adjoint de l'APDM, qui assure l'intérim de la présidence en l'absence de Gaëlle GUILLANT.

Présentation du budget 2023 : Par Carole MEGIMBIR – Trésorière

Suite au rendez-vous avec Messieurs JARRY et CONSTANTIN du 16/08/2022 :

- Réajustement du montant du temps plein de Christel CESBRON, pris en charge par le Département.
- Concernant le loyer de 6000 euros/an : Carole MEGIMBIR va relancer Monsieur CONSTANTIN pour savoir quel serait l'imputation au budget (paiement ou avantage en nature)
- Pour les voyages d'au moins une nuit, la création d'une ligne supplémentaire dans le budget de l'Amicale, ce qui permettra aux adhérents actifs ou retraités de pouvoir bénéficier de la même réduction. Pour information, tous les voyages proposés sont ouverts aux deux catégories.
- Cartes CEZAM : à évaluer par Carole MEGIMBIR

Commissaire aux Comptes :

Il a été décidé à l'unanimité, l'arrêt de la prestation de Monsieur CAMPORA (commissaire aux comptes) pour l'année 2023. Cependant, il sera présent pour l'Assemblée Générale 2023, pour les comptes 2022.

Changement d'établissement bancaire :

Les tarifs bancaires de la Caisse d'Epargne trop importants et les problèmes de relations commerciales, nous ont décidé à changer de banque.

Christine MONNEAU a pris contact avec le Crédit Mutuel de Trélazé. Les comptes de l'APDM sont désormais dans cette banque et la clôture des comptes a été faite auprès de la Caisse d'Epargne. L'argent a été placé sur un livret A et un livret bleu. Les délégations seront à faire par Gaëlle GUILLANT à l'agence de Trélazé.

Christel CESBRON aura plus de facilité à faire les dépôts de chèques.

Les SMS seront envoyés sur le portable de l'APDM.

Il sera demandé à Christel CESBRON ce dont elle a besoin exactement pour l'accès au Crédit Mutuel.

Statuts : par Carole MEGIMBIR - Présidente de la commission Fonctionnement

La relecture des statuts a été faite par Carole MEGIMBIR.

Philippe VELLEINE demande de rajouter à l'article 19 : « *si les conditions techniques le permettent*, le vote par visio sera possible ».

Les statuts ont été approuvés à l'unanimité par le conseil d'administration. Ils seront à valider en Assemblée Générale Extraordinaire, en 2023.

Règlement Intérieur : par Carole MEGIMBIR

Quelques modifications ont été apportées, notamment sur l'article 9 et sur d'autres parties du règlement.

Rappel de l'Article 12 B du règlement intérieur : Pour les sorties, la liste de tous les inscrits, conjoint, enfants et extérieur compris, doit être donné au responsable de la sortie (avec une copie au président de la commission organisatrice).

Le responsable de l'activité indiqué à la fiche budget dépouille les candidatures et établit un tableau avec notamment les choix des adhérents susceptibles d'être retenus.

La commission valide les choix au cas où le nombre de places des inscrits est supérieur au nombre disponibles.

Le règlement intérieur, a été accepté à l'unanimité.

Groupement d'Achats :

Tous les commandes du groupements d'achats sont lancées.

Pour Noël, les parfums (nouveau partenaire).

Pas de commande de chocolat Jeff de Bruges pour la fin d'année.

Pour 2023 : Thalasso, les produits à l'Aloès-Vera, gâteaux Bijou, SCO d'Angers, Terra Botanica, les parfums, les chocolats Jeff de Bruges...

Commission Retraités : Maryvonne FOUCHARD, présidente de la commission

Tout est en place pour la fin de l'année, une sortie a été annulée compte tenu de la surcharge de travail de la permanente.

Le repas de Noël est prévu à l'Hoirie.

Commission convivialité, sports et loisirs : Nathalie COSTARD, présidente de la commission

Soirée APDM du 14/10/2022 :

La soirée s'est très bien passée, malgré le peu de personnes présentes (50).

Tous les participants souhaitent qu'elle soit reconduite l'année prochaine.

Nathalie fera un compte rendu de l'enquête de satisfaction, qui après une première lecture est très positive.

Une nouvelle date va être demandée auprès des relations publiques de la mairie, afin de réserver les Greniers St Jean pour 2023. Plusieurs périodes vont être sollicitées : fin juin, mi-septembre et début octobre.

Nathalie COSTARD a exposé l'annulation tardive de la présence de Madame et Monsieur GALLARD, qui étaient inscrits à la soirée et qui ont annulé, vers 16 h le jour même.

Nathalie COSTARD demande au Conseil d'Administration la décision à prendre :

- Remboursement de 50 % de la somme réglée par l'adhérent
- Non remboursement de la somme et cadeaux de bienvenue offert

Les membres du CA ont voté :

- 16 pour le non remboursement
- 1 abstention

Philippe VELLEINE est chargé d'informer Madame GALLARD de cette décision, par mail.

Questions diverses :

- Afin de faciliter l'organisation des activités au sein de l'Amicale, une réunion sera prévue entre Christel CESBRON, la Présidente et le Vice-Président, et les présidents de Commissions, afin que les tâches de chacun soient bien définies pour éviter les échanges (mail ou téléphone) et pour préciser « qui fait quoi ? »
- Prévoir la révision la fiche budgétaire prévisionnelle afin de faciliter sa complétude

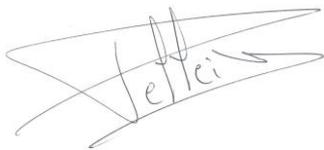
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président-Adjoint.

Clôture du Conseil d'administration à 17 heures, suivi exceptionnellement d'un bureau pour validation de deux fiches budgétaires pour la commission Retraite.

La prochaine date du Conseil d'Administration vous sera proposée par Gaëlle GUILLANT.

Merci à tous

Le Vice-Président



Philippe VELLEINE

La secrétaire



Nathalie COSTARD